Budget PRIMIT







		ERALE DU BUDGET	II-T RECEIVATE
A1			٧٥
	0399130	IONNEMENT	_
	RECETTES DE LA FONCTIONN	SES DE LA SECTION DE ONCTIONNEMENT	and the second of the second o
60 309 028,00		60 309 028,00	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)
Sections	to man include +	+	<u> </u>
0,0		0,00	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)
ent) 0,0	(si excéd	(si déficit)	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)
0,0	milliandi ali metar = sc	= 729 729 1 - 122	50 000 = 01 1 00 000 000 000
60 309 028,0	france incomes overes. To L. Willes often presente	60 309 028,00	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)
1 × 1 × 1 × 1018	material of styrolog	ISSEMENT	00.001 NA 1
	RECETTES DE L D'INVESTISS	NSES DE LA SECTION INVESTISSEMENT	472.53 CR
			CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)
EMENT		INVESTISSEMENT	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y
EMENT	D'INVESTISS	12 860 584,00	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)
12 860 584,0 0,0	D'INVESTISS	12 860 584,00 +	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) , + RESTES A REALISER (R.A.R) DE
12 860 584,0 0,0 ositif)	D'INVESTISS	12 860 584,00 + 0,00 (si solde négatif)	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE
12 860 584,0 0,0 ositif)	t (si solde p	12 860 584,00 + 0,00 (si solde négatif)	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) . + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)
12 860 584,0 0,0 ositif)	t (si solde p	12 860 584,00 + 0,00 (si solde négatif) 0,00 =	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) = TOTAL DE LA SECTION

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.